

Mardi 13 décembre 2016- 14 h 30 À 17 h 15
au Lycée Charles de Gaulle Caen

Membres présents

M. Thierry ARNOUX IA-IPR établissements et vie scolaire
M. Daniel DELAPORTE IA-IPR établissements et vie scolaire
Mme Caroline GIRARD CPE Collège Michelet LISIEUX
Mme Laure JOURDANEAU Association Régionale des Œuvres Éducatives et de Vacances de l'Éducation Nationale
Mme Hélène LEMARCHAND CPE Lycée Mézeray ARGENTAN
M. David MARIE Proviseur Vie Scolaire
Mme Naïma MIR Provisseuse Lycée Charles De Gaulle CAEN
M. Denis ROLLAND Recteur de la région Normandie, Recteur de l'académie de Caen, Chancelier des universités

Lycéens

Mme Émilie AMAR CALVADOS 2 LGT Lycée Paul Cornu 14 LISIEUX
M. Luis ANTUNES CALVADOS 1 LGT Lycée Victor Hugo 14 CAEN
Mme Mathilde AUDOIRE MANCHE 1 LGT Lycée Henri Cornat 50 VALOGNES
M. Victor AUGUSTE CALVADOS 1 LGT Lycée Victor Hugo 14 CAEN
Mme Justine BAILLEUL CALVADOS 1 LGT Lycée Augustin Fresnel 14 CAEN
Mme Chloé BOISYVON CALVADOS 2 LP LP Guibray 14 FALAISE
M. Kevin BOULOM ORNE 2LP LP Maréchal Leclerc 61 ALENCON
Mme Alexia BOUR MANCHE 2 LGT Lycée Victor Grignard 50 CHERBOURG EN COTENTIN
M. Dylan BREARD EREA EREA Robert Doisneau 50 SAINT-LÔ
M. Fabien BRISARD CALVADOS 2 LGT Lycée Paul Cornu 14 LISIEUX
Mme Mélina CELLIER ORNE 2LP LP Maréchal Leclerc 61 ALENCON
M. Killian CLAIREL CALVADOS 2 LP LP Guibray 14 FALAISE
M. Thibault COHEN ORNE 2 LGT Lycée Mezeray 61 ARGENTAN
M. Noé GAUCHARD CALVADOS 2 LGT Lycée Charles De Gaulle 14 CAEN
Mme Anouck GRENTE MANCHE 2 LGT Lycée Émile Littré 50 AVRANCHES
Mme Margaux GUIFFARD MANCHE 1 LGT Lycée Henri Cornat 50 VALOGNES
Mme Maïwenn GUILLOIN DE PRINCE MANCHE 2 LGT Lycée Émile Littré 50 AVRANCHES
Mme Kathy JULIEN CALVADOS 2 LP LP Camille Claudel 14 CAEN
M. Joaquim LEBRUMAN EREA EREA Robert Doisneau 50 SAINT-LÔ
Mme Jeanne LEGRAND CALVADOS 2 LP LP Camille Claudel 14 CAEN
M. Thomas LEHOUELLEUR CALVADOS 2 LP LP Camille Claudel 14 CAEN
Mme Léa LELOUTRE MANCHE 1 LGT Lycée Jean-François Millet 50 CHERBOURG EN COTENTIN
Mme Louise LEPOITTEVIN MANCHE 2 LGT Lycée Sivad De Beaulieu 50 CARENTAN LES MARAIS
M. Valentin LEQUESNE CALVADOS 1 LGT Lycée Arcisse De Caumont 14 BAYEUX
Mme Julie LETULLE MANCHE 2 LGT Lycée Émile Littré 50 AVRANCHES
Mme Clémence MARIE CALVADOS 1 LGT Lycée Augustin Fresnel 14 CAEN
M. Baptiste NEUVILLE CALVADOS 1 LGT Lycée Arcisse De Caumont 14 BAYEUX
M. Loris PENA CALVADOS 1 LGT Lycée Jean Rostand 14 CAEN
Mme Mélissa PERRIER ORNE 2 LP LP Maréchal Leclerc 61 ALENCON
M. Paul PHILIBERT CALVADOS 1 LGT Lycée Victor Hugo 14 CAEN
M. Lucas PICOT MANCHE 1 LGT Lycée Jean-François Millet 50 CHERBOURG EN COTENTIN
Mme Ludvine QUESNEL MANCHE 2 LP LP La Roquette 50 COUTANCES
M. Gwenaël REY ORNE 2 LGT Lycée Mezeray 61 ARGENTAN
M. Théo RICHER MANCHE 2 LGT Lycée Victor Grignard 50 CHERBOURG EN COTENTIN
M. Nicolas RICHEZ CALVADOS 1 LGT Lycée Victor Hugo 14 CAEN
M. Geoffrey ROUXEVILLE CALVADOS 2 LP LP Guibray 14 FALAISE
M. Émile SAGLIO CALVADOS 1 LGT Lycée Jean Rostand 14 CAEN
Mme Emma SALLEY MANCHE 1 LGT Lycée Jean-François Millet 50 CHERBOURG EN COTENTIN
Mme Laura SERIS CALVADOS 2 LGT Lycée Charles De Gaulle 14 CAEN
Mme Blanche THOREZ CALVADOS 2 LGT Lycée Charles De Gaulle 14 CAEN
M. Willo TREOL CALVADOS 1 LGT Lycée Augustin Fresnel 14 CAEN
M. Jean VOISIN ORNE 2 LGT Lycée Mezeray 61 ARGENTAN

Membres excusés

Mme Anie BELLANCE Conseillère sociale du Recteur
M. Bertrand DENIAUD Conseiller Régional
Mme Françoise GUITARD Déléguée Académique à l'Action Culturelle
M. Éric LE QUERE Parent d'élèves FCPE
Mme Christel LEVERBE DGA Conseil Régional
Mme Martine LOUVEAU Ligue de l'enseignement
Mme Claire ROUSSEAU Conseillère Régionale
M. Sébastien TIHY CPE Lycée Marguerite de Navarre ALENÇON
M. Etienne TURPIN Directeur des Lycées Conseil Régional

M. Tanguy COSNEFROY CALVADOS 2 LGT Lycée Louis Liard 14 FALAISE
Mme Clémentine FLAMBARD CALVADOS 2 LP LP Guibray 14 FALAISE
Mme Amandine HUET CALVADOS 2 LP LP Guibray 14 FALAISE
M. Léo JACQUELINE CALVADOS 1 LGT Lycée Arcisse De Caumont 14 BAYEUX

Mme Houda LAMRINI CALVADOS 2 LGT Lycée Charles De Gaulle 14 CAEN
Mme Romane LE MOAL CALVADOS 1 LGT Lycée Augustin Fresnel 14 CAEN
Mme Lucie LEBLANC CALVADOS 1 LGT Lycée Jean Rostand 14 CAEN
Mme Zoé LEFAIX CALVADOS 2 LGT Lycée André Maurois 14 DEAUVILLE
Mme Servane MACE MANCHE 2 LGT Lycée Victor Grignard 50 CHERBOURG EN COTENTIN
M. Frédéric MARTIN MANCHE 2 LP LP La Roquette 50 COUTANCES
M. Loïc MAUPAS CALVADOS 1 LGT Lycée Augustin Fresnel 14 CAEN
Mme Mathilde PITREY CALVADOS 2 LP LP Guibray 14 FALAISE
Mme Loubna TASSA ORNE 1 LGT Lycée Marguerite De Navarre 61 ALENCON
Mme Solène TRECHAUD ORNE 1 LGT Lycée Marguerite De Navarre 61 ALENCON
Mme Chloé UCENDO MANCHE 2 LGT Lycée Sivard De Beaulieu 50 CARENTAN LES MARAIS
Mme Ambre VIEL CALVADOS 1 LGT Lycée Augustin Fresnel 14 CAEN

Monsieur le recteur ouvre le premier CAVL de l'année scolaire et de la mandature. Il rappelle que si la Normandie est passée de 2 régions à une seule, les deux académies de Caen et de Rouen ont été maintenues. Les établissements existent pour les élèves et doivent s'y adapter : les élus lycéens y sont des acteurs incontournables, ils ont voix au chapitre. Monsieur le recteur félicite les lycéens présents pour leur engagement dans la vie lycéenne et les en remercie.

M. David MARIE, proviseur vie scolaire, excuse les absents et note que le quorum est atteint. Il présente l'ordre du jour :

- Installation du CAVL
- Adoption d'un règlement intérieur
- Compte rendu du séminaire de Courseulles
- Thèmes de travail retenus pour la mandature

Il présente ensuite la composition du CAVL, ses membres adultes et élèves : le CAVL est installé. Monsieur le Recteur souligne l'absence d'un certain nombre d'élus lycéens et s'en étonne. Mme Blanche THOREZ, CALVADOS 2 LGT Lycée Charles De Gaulle 14 CAEN, indique que le séminaire a eu lieu sur des horaires où les lycéens ont habituellement des cours, il n'est pas toujours facile de se dispenser de ces cours ou de les rattraper elle propose que le prochain séminaire ait lieu pendant un week-end. Mme Naïma MIR Provisoire Lycée Charles De Gaulle CAEN lui indique qu'il faut anticiper plus les absences liées au mandat d'élus CAVL et en informer les professeurs au plus tôt.

Monsieur MARIE lit la proposition de règlement intérieur pour le CAVL, il est adopté avec une modification à l'article 4 : « Tout membre titulaire du conseil qui ne peut répondre à la convocation doit en informer le proviseur vie scolaire » (et non le président).

Mme Laura SERIS, CALVADOS 2 LGT Lycée Charles De Gaulle 14 CAEN, résume le contenu du séminaire de Courseulles. Ils ont choisi les thèmes sur lesquels ils souhaitaient travailler : la sécurité dans les lycées, le harcèlement, le handicap, l'orientation et la communication. Monsieur MARIE leur a présenté l'académie de Caen son fonctionnement ainsi que les élections CNVL et CSE. Le soir, ils ont travaillé la prise de parole en public avec une compagnie de théâtre et le lendemain matin les élus titulaires ont élus par eux leurs représentants au CNVL : sont donc élus Mme Alexia BOUR, MANCHE 2 LGT Lycée Victor Grignard 50 CHERBOURG EN COTENTIN, au poste de suppléant et M. Loris PENA, CALVADOS 1 LGT Lycée Jean Rostand 14 CAEN, au poste de titulaire. Monsieur MARIE remercie les élèves et les 3 conseillers principaux d'éducation qui l'ont aidé à préparer et animer ce séminaire de formation des élus CAVL.

M. Paul PHILIBERT, CALVADOS 1 LGT Lycée Victor Hugo 14 CAEN, a travaillé sur la sécurité des établissements, et plus particulièrement sur la problématique des espaces fumeurs hors des lycées conformément à la loi Evin et l'état d'urgence suite aux attentats Paris, Nice... certains ont de nouveau une zone fumeur dans l'établissement pour éviter des attroupements devant les établissements à l'heure des pauses. Des associations de lutte contre le tabac ont fait condamner des lycées pour non respect de la loi. Mme Naïma MIR indique devoir appliquer la loi en tant que proviseur, mais la question est complexe en terme de sécurité.

Les lycéens sont inquiets de la proposition du président de région de vouloir équiper les lycées de caméras de vidéosurveillance, pour un coût important. Ces moyens pourraient servir à autre chose, plus utile pour les lycées, quid de la protection de la vie privée ? Qui regardera les images ? Est-ce vraiment dissuasif ? Pour Monsieur le recteur cela peut faire réfléchir à son comportement si on sait que l'on est filmé. Le lycée Malherbe est déjà équipé, par exemple. Les caméras n'ont aucun effet sur une personne déterminée, tout le monde en convient. La mise en place de caméras est très encadrée par la loi, les images sont conservées sur une durée limitée et en accès réservé. En cas de souci, d'infraction, cela peut aider les forces de l'ordre à identifier un agresseur par exemple. Pour M. Thomas LEHOUELLEUR, CALVADOS 2 LP LP Camille Claudel 14 CAEN, il serait beaucoup plus utile d'utiliser ces moyens pour améliorer l'accessibilité des lycées aux personnes handicapées. Monsieur le Recteur lui explique que ces questions sont de la compétence des régions. M. Noé GAUCHARD, CALVADOS 2 LGT Lycée Charles De Gaulle 14 CAEN souhaite savoir si la région peut contraindre les lycées à installer des caméras. Pour Monsieur le Recteur cela se fait au cas par cas à la demande de chaque établissement, et doit être voté en Conseil d'administration.

Mme Naïma MIR indique avoir répondu favorablement à la région, cela a permis de faire de faire un point complet du lycée en matière de sécurité et de sécurisation des locaux du lycée avec des personnels spécialisés de la région. Pour Thomas LEHOUELLEUR être filmé c'est être « fliqué », Pour Noé GAUCHARD ; il faut avant tout expliquer, dialoguer avec les élèves qui peuvent se faire de fausses idées sur ces caméras. En matière de sécurité lié à l'état d'urgence, on constate beaucoup de disparités en fonction des lycées : peut-on avoir une harmonisation des pratiques pour tous les lycées ? Monsieur le Recteur explique que cela dépend du conseil d'administration, il est cependant possible d'en discuter en CVL, chaque établissement est différent et sa sécurité est adaptée au mieux par ses responsables.

M. Fabien BRISARD CALVADOS 2 LGT Lycée Paul Cornu 14 LISIEUX explique les écueils rencontrés dans son lycée : si un élève est en retard (quelle qu'en soit la raison) il doit attendre l'heure suivante pour pouvoir entrer, d'où parfois attroupement devant le lycée. M. Paul PHILIBERT revient sur les exercices de confinement intrusion attentat, ils ont été différents selon les départements et les lycées. Monsieur le Recteur explique que cela est fait sur décision du préfet, tous n'ont pas eu la même approche selon les départements, pour le Calvados l'exercice a eu lieu pour tous au même moment, de la maternelle à la terminale. Il y aura de nouveaux exercices durant l'année scolaire selon des modalités définies par les préfets. Le premier exercice a eu lieu rapidement, avant les congés de Toussaint car il n'y en avait par eu l'an passé. Ce type d'exercice est obligatoire pour tous ; M. le recteur fait confiance aux établissements pour l'appliquer au mieux, trouver les moins mauvaises solutions.

M. Willo TREOL, CALVADOS 1 LGT Lycée Augustin Fresnel 14 CAEN, et son groupe ont travaillé sur le harcèlement scolaire et sa prévention : ils se demandent comment sensibiliser les élèves, quelles actions sont efficaces et possibles dans un lycée. Ils souhaitent avoir des détails sur les ambassadeurs harcèlement, la médiation entre pairs. Monsieur le recteur souligne l'efficacité de la médiation entre pairs : les élèves repèrent mieux et plus vite et peuvent donc agir plus vite, plus efficacement. Monsieur MARIE rappelle que beaucoup de choses se font sur le terrain, dans les lycées mais cela ne se sait pas forcément. Pour Thomas LEHOUELLEUR le harcèlement, la discrimination doivent être vu par les CVL en s'affranchissant des stéréotypes, les parents aussi ont un rôle à jouer dans ce domaine. Monsieur le recteur rappelle le rôle la place de témoin ; celui-ci doit en parler à un adulte, le CPE l'infirmière, le proviseur, une personne en qui il a confiance. M. Loris PENA, CALVADOS 1 LGT Lycée Jean Rostand 14 CAEN, explique que l'UNL s'est emparée du problème et y travaille. Pour Willo TREOL cette thématique pourrait de travailler en Education Morale et Civique mais les heures dédiées sont par endroit utilisées pour « boucler les programmes ». Mme Mélissa PERRIER ORNE 2 LP LP Maréchal Leclerc 61 ALENCON regrette qu'il n'y ait pas d'EMC en professionnel, Monsieur le recteur explique que l'EMC est transversal et peut être rattaché à n'importe quelle discipline

Mme Emma SALLEY, MANCHE 1 LGT Lycée Jean-François Millet 50 CHERBOURG EN COTENTIN, a réfléchi à l'accessibilité des lycées aux personnes handicapées, il reste beaucoup de chose à faire car les types de handicaps peuvent être extrêmement variés. Les CVL peuvent intervenir lorsqu'ils repèrent un problème, le signaler et tenter de proposer de trouver des solutions : l'infirmier peut être déplacé au rez-de-chaussée par exemple.

M. Dylan BREARD EREA EREA Robert Doisneau 50 SAINT-LÔ explique que le regard des autres peut être pesant, dérangent, pour des élèves de CLIS ou d'ULIS en inclusion scolaire : il faut sensibiliser les élèves mais également les professeurs à la diversité des handicaps et au fait qu'ils ne sont pas toujours visibles. M. MARIE indique que les pratiques pédagogique d'inclusion inversée permettant à des élèves de milieu ordinaire de bénéficier des enseignements proposés aux ULIS peuvent faire évoluer positivement les représentations des élèves sur le handicap. Monsieur le Recteur note que l'inclusion scolaire est un vrai défi pour l'institution, elle tend à se généraliser progressivement et implique une différenciation pédagogique. Cela demande du temps.

Mme Louise LEPOITTEVIN, MANCHE 2 LGT Lycée Sivard De Beaulieu 50 CARENTAN LES MARAIS, explique qu'il est difficile pour les élus de communiquer entre eux, mais aussi avec les lycéens qui les ont élus. Elle propose la création de groupes sur les réseaux sociaux pour y remédier : un groupe fermé pour permettre aux élus CAVL d'échanger de travailler entre les 3 réunions annuelles, un autre groupe pour communiquer avec leurs électeurs dans tous les lycées. Le CAVL doit pouvoir vivre en dehors des regroupements et surmonter la distance entre les lycées. Mme Justine BAILLEUL, CALVADOS 1 LGT Lycée Augustin Fresnel 14 CAEN, remarque que le problème existe aussi en CVL : il faut réussir à montrer ce que l'on fait de bien, le rendre plus visible pour asseoir le rôle de la démocratie lycéenne et collégienne auprès des élèves mais aussi auprès de certains enseignants

M. Noé GAUCHARD s'interroge sur la personnalisation des parcours en matière d'orientation, il propose que les élèves de seconde puissent faire des stages en fin de seconde, la plupart d'entre eux n'ont plus de cours en juin (lycées centres d'examens, professeurs pris par les jurys de ces examens). Monsieur le Recteur trouve l'idée intéressante pour permettre de mieux connaître les métiers. Il souligne qu'en Normandie l'orientation post bac a de grandes marges de progression.

Les dates des prochains CAVL ont été fixées en fonction de l'agenda de Monsieur le Recteur et auront lieu les mercredis 1^{er} février et 5 avril 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Recteur clôt la séance à 17 heures 15.